

N°2023/74

Nouméa, le 30 mars 2023

CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR : SÉANCE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE VENDREDI 7 AVRIL DE 13H À 16H30

Les conseillers municipaux juniors de la Commission Sécurité et Cadre de vie se retrouvent afin de poursuivre leur projet autour de la cause animale, le vendredi 7 avril de 13h à 16h30. Ils seront reçus au gouvernement, puis à la SPANC.

Dans le cadre de leur projet de mandature relatif à la cause animale, entamé en octobre 2022, les conseillers municipaux juniors de la commission Sécurité et Cadre de Vie seront accueillis par les responsables du gouvernement en charge de la cause animale, **de 13h à 14h30**, afin d'aborder différents sujets allant de la maltraitance à la responsabilité du propriétaire en passant par le point de vue sanitaire, ou encore la protection de la faune et la flore.

Pour compléter leur session, ils se rendront à la SPANC, **de 15h à 16h30**, pour une visite de la structure et un complément d'information afin de les aider dans la mise en œuvre de leurs actions autour de la thématique animale.

Les objectifs poursuivis reposent sur les axes suivants :

- Sensibiliser au respect et au bien-être des animaux, adopter un comportement responsable ;
- Agir pour une meilleure cohabitation homme/animal en ville ;
- Informer et communiquer sur la cause animale ;
- Faire prendre conscience aux enfants qu'adopter un animal est une responsabilité ;
- Découvrir la loi sur le bien-être et la protection des animaux ;
- Développer la culture de l'engagement.

Dans le courant de l'année, d'autres actions seront mises en place pour et par les CMJ, notamment avec la Police municipale et l'Association Calédonienne d'Ornithologie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Vendredi 7 avril, de 13h à 16h30.

De 13h à 14h30 au gouvernement et de 15h à 16h30 à la SPANC.